

Déclaration commémorative du dixième anniversaire de la TICAD

Nous, les participants à la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD III) organisée à Tokyo du 29 septembre au 1^{er} octobre 2003, après avoir examiné les accomplissements du processus de la TICAD au cours des dix années passées et débattu de l'orientation ultérieure à lui donner, compte tenu des derniers faits intervenus sur le continent africain et sur la scène internationale, déclarons ce qui suit:

I. Nouveaux défis du développement africain

Nous rappelons que le processus de la TICAD fut lancé en 1993, à une époque où l'intérêt de la communauté internationale à l'égard de l'Afrique se dissipait en raison de la fin de la Guerre froide. Au cours des dix années suivantes, le processus de la TICAD n'a cessé de promouvoir le développement de l'Afrique du point de vue des pays et peuples africains en aidant l'Afrique à mieux maîtriser l'appropriation de ses programmes de développement et raminant le partenariat international les appuyant. Ces principes fondamentaux du processus de la TICAD, qui font désormais largement l'unanimité tant chez les pays africains que dans l'ensemble de la communauté internationale, ont remarquablement contribué à encourager l'engagement international en faveur du développement africain dans le cadre de structures internationales telles que les Nations Unies ou le processus du G8.

Dans les années 1980 et 1990, les dirigeants africains avaient déjà clairement exprimé leur volonté politique de prouver l'appropriation par l'Afrique de son processus de développement avec le Plan d'action de Lagos et plus tard l'accord sur la création de la Communauté économique africaine. A l'aube du siècle nouveau, le schéma pour l'actualisation a été réalisé à travers la transformation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en l'Union africaine (UA) et l'adoption du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) en tant que programme de l'UA. La communauté internationale s'est félicitée de cet engagement de l'Afrique et a offert de lui apporter son solide soutien afin de réaliser un développement durable dans le cadre d'initiatives diverses telles que les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le Plan d'action pour les pays les moins développés, le Consensus de Monterrey, le Plan d'action pour l'Afrique du G8 et le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD). Cette impulsion, tant en Afrique que sur la scène internationale, a ainsi évolué en un processus interactif de l'appropriation par l'Afrique et du partenariat par la communauté internationale. Reconnaisant cette tendance

internationale positive susceptible de faire prendre un tournant crucial au processus du développement africain, le processus de la TICAD associé au NEPAD, est prêt à relever ce nouveau défi consistant à réaliser la *Vision Africaine* selon laquelle « Le vingt et unième siècle sera celui de l’Afrique », en tirant pleinement parti de ses abondantes ressources naturelles et humaines pour un développement autosuffisant et durable et en profitant des bénéfices du commerce, de l’industrie et de l’investissement par l’intégration de l’Afrique au sein de l’économie mondiale.

Nous, les participants à la TICAD III, réaffirmons par la présente nos concepts fondamentaux et renouvelons notre engagement politique à atteindre l’objectif de développement de l’Afrique en cette occasion de la commémoration du dixième anniversaire de la TICAD. Nous pensons que la présente « Déclaration commémorative du dixième anniversaire de la TICAD » représente une étape majeure supplémentaire qui verra de grands progrès vers le développement africain au vingt et unième siècle.

II. Réalisations du processus de la TICAD

Nous reconnaissons que la TICAD n’est pas seulement une série de réunions mais un processus évolutif. Les réunions de la TICAD ont permis d’aboutir à un consensus unanime sur les principes et priorités du développement africain dans le cadre de la « Déclaration de Tokyo » et le « Programme d’action de Tokyo » qui furent respectivement adoptés lors de TICAD I (1993) et TICAD II (1998). Le processus de la TICAD a également joué un rôle catalytique pour traduire les concepts et priorités en des projets concrets dans des domaines tels que le développement des ressources humaines et les infrastructures socio-économiques. Les efforts incessants déployés dans le cadre du processus de la TICAD au cours des dix dernières années ont ainsi régulièrement contribué au développement africain en présentant des avis uniques sur le développement africain et de nouvelles bases pour un partenariat. Parmi ses réalisations clés figurent les suivantes:

1. Sensibilisation aux défis pesant sur l’Afrique

Il convient de rappeler que chaque réunion de la TICAD a contribué au maintien de l’intérêt de la communauté internationale pour le développement africain à des périodes où le monde se détournait de l’Afrique en faveur d’autres régions. La TICAD I fut convoquée en 1993 après la fin de la Guerre froide. En 1998, la TICAD II a coïncidé avec la crise financière asiatique tandis que la Réunion au niveau ministériel de la TICAD de 2001 s’est tenue immédiatement après les attentats terroristes du 11 septembre aux Etats-Unis. Le processus de la TICAD, en ces instants cruciaux, en conjonction avec d’autres initiatives régionales et internationales, n’a cessé de mettre en lumière le développement africain et d’imprimer l’impulsion politique de défendre sa cause permettant

d'inclure les dossiers africains à l'ordre du jour international dans une série de forums internationaux, dont la Conférence internationale sur le financement du développement, les sommets du G8, le SMDD, et le troisième Forum mondial sur l'eau. Cette impulsion a permis d'aboutir à la coopération concertée de la communauté internationale dans le cadre des Nations Unies et du processus du G8 et a complété les efforts de l'Afrique de sa propre initiative comme en témoignent le NEPAD et l'UA. Le processus de la TICAD a donc ainsi contribué de manière significative à faire prendre conscience des défis africains et son dixième anniversaire intervient à un moment où les conditions du développement africain n'ont jamais été aussi favorables tant en Afrique qu'à l'extérieur. Néanmoins, nous avons noté avec regret qu'il n'y a pas ou peu de progrès dans la poursuite de l'Agenda sur le développement de Doha à la conférence ministérielle de l'OMC à Cancun. La création d'un système de commerce international équitable demeure le défi majeur du développement africain.

2. « Appropriation » et « Partenariat »

Le processus de la TICAD n'a cessé de préconiser que l'« appropriation » par les pays africains de leurs processus de développement et le « partenariat » par la communauté internationale en appui à cette appropriation étaient indispensables au développement de l'Afrique. Largement acceptés au sein de la communauté internationale, ces concepts ont en outre été avalisés par les pays africains. Le NEPAD en particulier, de concert avec la TICAD, met l'accent sur l'appropriation par l'Afrique et est axé sur des domaines prioritaires tels que la paix et la gouvernance, le développement des ressources humaines, les infrastructures, l'agriculture, et le développement du secteur privé. Le processus de la TICAD se félicite ainsi de la création du NEPAD tandis que le NEPAD reconnaît le processus de la TICAD comme étant l'une des initiatives centrales permettant de traiter les défis du développement africain. Il est donc parfaitement naturel que le processus de la TICAD et le NEPAD se soutiennent l'un l'autre de manière complémentaire.

3. Elargissement du partenariat pour le développement

Cadre international unique en son genre, le processus de la TICAD bénéficie de la participation active de divers acteurs du développement, dont des pays africains, des organisations régionales africaines, des pays d'Asie, des pays partenaires et des organisations internationales, sans oublier des organisations du secteur privé et de la société civile telle les ONG. Cette vaste coalition élargit le partenariat pour le développement, enrichit le débat et accroît d'autant les ressources pour le développement africain. Il est notamment tout à fait significatif que le processus de la TICAD ait insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud, notamment la coopération Asie-Afrique, qui tire parti de l'expérience des réussites du développement économique dans les pays d'Asie. Des exemples comme la mise au point de NERICA (*New Rice for Africa* : une nouvelle variété de riz mise au point

en croisant des espèces asiatiques et africaines) de même que la coopération avec le secteur privé permettant de faciliter les liens économiques entre les deux régions, notamment sur le plan du commerce et de l'investissement, illustrent l'énorme potentiel représenté par la coopération Asie-Afrique. En conséquence, le processus de la TICAD, en suggérant des alternatives susceptibles de relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée, a permis de diversifier et de dynamiser le processus de développement du continent africain. Il est donc d'une importance toute particulière que les pays d'Asie soient encore plus engagés activement dans le soutien de la mise en œuvre du NEPAD à travers le processus de la TICAD.

III. Une boussole pour l'avenir du processus de la TICAD

Nous, les participants à la TICAD III, notons avec satisfaction que le processus de la TICAD a facilité la synchronisation des efforts de l'Afrique et l'engagement de ses partenaires au développement, autrement dit l'appropriation par l'Afrique et le partenariat international, et d'effectuer une synthèse des ressources disponibles de part et d'autre dans un but commun. Le processus de la TICAD a ainsi contribué à valoriser l'appropriation et le partenariat pour les transformer en une réelle solidarité qui a débouché sur une coopération élargie et multiple en soutien au développement africain. L'Afrique s'est désormais dotée d'un puissant véhicule – le NEPAD – pour accélérer le développement africain. Le processus de la TICAD apporte les concepts de l'appropriation et du partenariat - les roues du véhicule -, la solidarité entre l'Afrique et ses partenaires au développement - le moteur -, et les ressources globales combinées - le combustible. En outre, les forums d'orientation stratégique de haut niveau de la TICAD, l'Afrique et ses partenaires au développement cherchent à souligner la philosophie et les principes d'orientation de la coopération en faveur du développement africain, qui peuvent lui servir de boussole. Réitérant notre engagement international en faveur des directives existantes, dont la « Déclaration de Tokyo » de 1993 et le « Programme d'action de Tokyo » de 1998, nous, les participants à la TICAD III, confirmons que le développement de l'Afrique doit continuer à mettre en exergue les points de vue qui suivent ci-après.

1. Leadership et participation des populations aux processus du développement africain

Aux fins de mettre en place un développement fondé sur l'appropriation, il est impératif que les dirigeants politiques des pays africains fassent preuve d'un leadership résolu et de progrès. Il est également indispensable que les peuples africains, premiers bénéficiaires du développement, partagent l'esprit du NEPAD et participent activement au processus de développement. Réussir un développement de l'Afrique qui soit équilibré et durable et profite directement aux Africains est un défi trop gigantesque pour être relevé dans le cadre d'une approche unique. Le meilleur moyen de faire face à ce défi est d'adopter une combinaison de deux approches se renforçant mutuellement:

d'une part un développement dirigé par l'Etat, basé sur le leadership et une gouvernance démocratique, et d'autre part un développement communautaire reposant sur l'autonomisation des individus. Il est essentiel que les dirigeants politiques et leurs peuples partagent des valeurs communes et œuvrent ensemble pour atteindre leurs objectifs de développement. Un tel engagement national soutenu par une direction affirmée et la participation populaire assurera un développement réussi et durable.

2. Paix et bonne gouvernance

Nous nous réjouissons de l'amélioration de la paix et de la sécurité dans certaines parties de l'Afrique, résultat des efforts par les Africains eux-mêmes soutenus par la communauté internationale. Néanmoins, il demeure encore très important que les pays africains consolident une telle paix et résolvent les conflits restant sur le continent pour que les Etats soient en mesure de consacrer la totalité de leurs capacités et ressources à la croissance économique et au développement durable, les pays africains doivent mettre un terme aux conflits sur le continent. Ils constituent en effet un obstacle de taille au développement africain, non seulement par ce qu'ils épuisent les Etats impliqués et gaspillent les ressources des nations et des populations mais aussi parce que les conflits ont des répercussions à long terme avec les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les mines anti-personnel, et la prolifération des armes légères qui bien souvent exacerbent les conflits. Il est encourageant de constater que des organisations régionales africaines et pays africains jouent des rôles clés pour prévenir et gérer les conflits. Cependant, consolider le processus de paix, ce qui implique le désarmement, la démobilisation et la réintégration des ex-combattants (DDR), le rapatriement des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ainsi que le déminage, nécessite encore un large soutien de la part de la communauté internationale, et des mesures de lutte contre la prolifération et le trafic illégaux des armes légères. Il est en outre indispensable de traiter les causes profondes des conflits afin de prévenir leur résurgence et de sans cesse promouvoir une reconstruction économique et sociale fondée sur la bonne gouvernance, laquelle présuppose la démocratisation et l'adoption de politiques macro-économiques appropriées. Si l'appropriation par l'Afrique doit avant tout montrer la voie du processus du développement africain, le partenariat international a également un rôle important à jouer pour fournir une assistance complète et intégrée aux pays et peuples africains qui ne peuvent exercer une telle appropriation en raison des violences.

3. Sécurité humaine

Assurer la sécurité des Etats est la condition première au développement des pays africains, mais peut ne pas obligatoirement se traduire par une vie meilleure pour les Africains. De la même

manière, il est impératif de protéger les populations africaines contre tout ce qui menace leur survie, leur dignité et leur mode de subsistance, et d'autonomiser aussi tout un chacun, y compris les femmes, les enfants ou tout autre groupe vulnérable, pour façonner et maîtriser pleinement le processus de construction des communautés et des nations. Cette protection et cette autonomisation sont des concepts centraux qui fondent la sécurité humaine. La Déclaration du millénaire par les Nations Unies en 2000 et le rapport de la Commission sur la sécurité humaine en 2003 ont souligné le fait que les populations africaines demeurent confrontées à de graves problèmes tels que la pauvreté, la faim, les maladies infectieuses, notamment l'épidémie de VIH/SIDA, et l'absence d'éducation. Cela indique que l'Afrique est le continent où la sécurité humaine est la moins assurée. Le processus de la TICAD accorde donc beaucoup d'importance au concept de sécurité humaine en vue de soulager les Africains des maux dont ils souffrent aujourd'hui, pour leur apporter la paix et l'espoir en l'avenir et les impliquer dans le processus du développement.

4. Respect de la différence, de la diversité et de l'identité

Pour que l'Afrique prenne son processus de développement réellement en main, il lui faut fixer ses propres objectifs de développement. La confiance en soi et l'estime de soi, qui reposent sur une compréhension et un respect réels de l'histoire et des cultures de l'Afrique en tant que berceau de l'humanité, constituent la force motrice majeure d'un développement approprié par les Africains. La communauté internationale ne devrait pas se contenter de reconnaître la différence, la diversité et l'identité de l'Afrique d'un simple point de vue culturel et historique, elle devrait aussi les reconnaître comme étant indispensables au développement africain. Cette approche, qui reflète les concepts de développement du NEPAD, aidera les Africains à devenir les véritables pionniers du façonnement de leur propre destin. La communauté internationale est encouragée à appuyer cette vue et à l'incorporer dans les politiques de coopération pour le développement en faveur de l'Afrique.

IV. Un nouveau partenariat: respect et confiance mutuels

Nous, les participants à la TICAD III, reconnaissons que les défis qui pèsent sur le développement africain relèvent de questions mondiales qui doivent être traitées par l'Afrique et ses partenaires au vingt et unième siècle. L'un des objectifs ultimes du processus de la TICAD consiste à forger des liens de solidarité entre l'Afrique et le reste de la communauté internationale à partir de l'appropriation et du partenariat car le développement africain ne saurait être réalisé qu'à travers les efforts concertés de l'Afrique et de ses partenaires au développement. L'Afrique doit définir et s'approprier, avec confiance en soi et estime de soi, la direction à prendre pour assurer un développement autosuffisant et durable. Parallèlement, la communauté internationale, accordant son respect et sa confiance à l'appropriation par l'Afrique, devrait lui fournir une assistance opportune et

substantielle lui permettant de tirer le meilleur parti de ses propres ressources en accélérant les initiatives actuelles en faveur de la facilité d'accès aux marchés et du libre échange afin de soutenir les efforts des pays africains pour obtenir un accès significatif sur le marché mondial. Il est également nécessaire d'augmenter l'APD et de promouvoir les investissements directs étrangers.

Nous rappelons que l'Union africaine a déclaré que « l'investissement d'aujourd'hui dans les enfants constitue la paix, la stabilité, la sécurité, la démocratie et le développement durable de demain ». Le NEPAD indique par ailleurs qu'il veut « permettre à l'enfant africain émacié d'espérer qu'en vérité le 21ème siècle sera bel et bien le siècle de la renaissance de l'Afrique. » (NEPAD, paragraphe 207). Déclarant notre « respect » et « confiance » réciproques, nous, les délégués de l'Afrique et de ses partenaires de développement, allons désormais effectuer un nouveau pas en avant pour remplir le cœur des enfants africains d'espoir, et non de désespoir, et leurs vies de paix, et non d'instabilité. Ce pas mémorable ne doit pas être uniquement le fait des dirigeants mais aussi de chaque Africain et de l'ensemble de la communauté internationale. Nous sommes persuadés que ce pas, plein d'assurance et de conviction partagée, conduira véritablement l'Afrique vers un avenir brillant et rempli d'espoir.

Nous, les participants à la troisième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, reconnaissant avec fierté les accomplissements du processus de la TICAD, nous engageons par la présente à soutenir l'appropriation par l'Afrique, notamment la mise en œuvre du NEPAD, en œuvrant ensemble pour relever les défis qui nous attendent.

A Tokyo, le 1^{er} octobre 2003

(Fin)